



## **Comité Technique Spécial Départemental du 22 mars 2017**

### **Déclaration de la CGT Éduc'Action 76**

Madame la Directrice Académique,

Selon la ministre de l'Éducation nationale tout va bien dans l'Éducation nationale. Or, le constat en Seine-Maritime, et dans de nombreuses académies, est tout autre : le gouvernement poursuit sa politique d'austérité dans le service public de l'Éducation nationale, tout comme dans les autres services publics, au détriment des conditions de travail du personnel, enseignant et non-enseignant, et des conditions d'apprentissage des élèves.

L'Éducation à deux vitesses s'accélère et devient de plus inégalitaire, notamment dans les collèges. Les élèves en difficulté, issus, pour une bonne partie des quartiers populaires, se retrouvent dans des classes extrêmement chargées et ont par conséquent encore moins de chances de réussir leur parcours scolaire.

En Seine-Maritime, le collège Guy Moquet, situé dans un quartier défavorisé du Havre, ferme à la fin de cette année scolaire, 40 classes dans les collèges seront supprimées et l'Inspection académique envisage la suppression de 78 postes d'enseignants contre seulement 42 créations.

Le bilan est consternant et la situation dans de nombreux collèges va se dégrader de manière importante à la rentrée 2017 avec des classes surchargées et des conditions de travail de plus en plus difficiles pour les enseignants et tout le personnel intervenant dans les établissements. Sans parler des conséquences négatives de la réforme du collège, déjà bien présentes cette année, notamment avec une situation très difficile pour les professeurs d'allemand.

Au lieu d'accompagner la très légère hausse démographique et de profiter d'une relative baisse démographique dans certains secteurs, au lieu de créer des nouveaux postes pour revenir à des classes à taille humaine, le gouvernement maintient un budget austère et l'Inspection académique supprime massivement des postes d'enseignants en Seine Maritime. Conséquences pour les enseignants : plus de précarité et de stress avec une multiplication des postes partagés, le mouvement des mutations quasiment bloqué dans certaines matières et une instabilité accrue des équipes pédagogiques.

Dans ce contexte, la CGT Educ'action dénonce la suppression systématique des postes devenus vacants suite aux départs en retraite et leur remplacement par des BMP (blocs de moyens provisoires) très conséquents en complétant avec des heures supplémentaires. À nouveau, le nombre élevé de BMP et d'HSA contribue fortement à la destruction des postes. Aujourd'hui une partie grandissante de l'enseignement est assurée par cette combinaison néfaste de BMP et d' HSA. Le nombre des BMP supérieur à 10 heures est à nouveau conséquent et les HSA sont doublement destructrices avec des effets grotesques : non seulement elles contribuent avec leur volume très élevé aux suppressions de postes, mais elles multiplient également des compléments de service (beaucoup de collègues doivent compléter leur service ailleurs, parfois dans un établissement éloigné, même si le besoin d'heures existe sur place dans ce même collège).

Comme l'année dernière, les collèges sortis de l'Éducation prioritaire en 2015 sont parmi les plus touchés par des suppressions de classes et de postes. Est-ce cela l'accompagnement progressif promis par le ministère et les instances académiques et départementales ?

Le collège Branly à Grand Quevilly est parmi les collèges du département (sans compter le collège Guy Moquet) le plus touché avec deux suppressions de classes et cinq suppressions de postes. Si la suppression d'une classe de 5ème est maintenue, il y aura deux classes à 30 élèves et une à 29 élèves au niveau de la 5ème l'année prochaine. Est-ce cela, l'apaisement et le retour à un bon fonctionnement du collège Branly proposés par le Rectorat ?

Dans les trois collèges de Grand Quevilly, plus aucun élève ne pourra être accueilli en classe de 5ème pendant l'année scolaire 2017/2018.

Cette situation est comparable dans de nombreux collèges et la réserve pour l'ajustement en juin qui correspond à un volume d'heures pour la création de 5 classes et demie est largement insuffisante pour pallier aux nombreuses classes surchargées avoisinant les 29, voire 30 élèves par classe.

La CGT Educ'action continue à revendiquer des effectifs de classe de 20 élèves par classe et de 15 élèves par classe en éducation prioritaire. Comme lors de la grève du 16 mars, la CGT Educ'action poursuit la mobilisation contre les fermetures de collèges et écoles, contre les suppressions de classes et contre les suppressions de postes. La CGT Educ'action continue le combat pour un service public d'Education de qualité qui garantit des conditions de travail et des conditions d'apprentissage décentes.